

ECONOMIE CIRCULAIRE

LES ENTREPRISES

AFRICAINES S'Y

METTENT

L'Afrique est confronté à des risques économiques et climatiques.

L'économie circulaire qui permet d'optimiser le cycle de vie des produits, de leur conception à leur fin de vie en passant par leur production, leur utilisation et réutilisation, permet aujourd'hui de les réduire. Ainsi, un grand nombre d'initiatives visent la mise en place d'une économie circulaire en Afrique. Optimisation de l'utilisation de l'eau, recyclage, action multi-acteurs, approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, ... de plus en plus d'entreprises africaines s'y engagent. Qui sont-elles ? Coup de projecteurs sur leurs initiatives. Comment concilient-elles croissance et préservation de l'environnement ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR FRANÇOIS DRY ET DRISSA TRAORÉ

Ces dernières années, l'économie circulaire est de plus en plus souvent mentionnée explicitement dans les stratégies nationales et les déclarations. Sur l'échiquier africain,

les efforts commencent à devenir plus concrets. En 2015, dans la vision directrice "Afrique 2063", le concept économie circulaire n'était abordée qu'indirectement à travers des sujets tels que l'adaptation au changement climatique ou le développement

durable..., l'attention portée sur la question s'est considérablement accrue avec le lancement de l'Alliance africaine pour l'économie circulaire (ACEA) en 2017 et l'engagement de la promouvoir au niveau continental a pris de l'ampleur lors de la 17^{ème} Conférence ministérielle



africaine sur l'environnement (CMAE) en 2019.

En attendant, le plan d'action pour l'économie circulaire africaine est toujours en cours d'élaboration, de plus en plus de pays africains tentent de mettre en place au moins une politique liée à ce nouveau modèle à vision systémique. Il peut s'agir d'une feuille de route, de politiques en matière de changement climatique ou de durabilité, de politiques de produits, de politiques de responsabilité élargie des producteurs, de politiques de gestion et de recyclage des déchets ou de politiques fiscales.

L'accent est mis sur les politiques de produits, telles que l'interdiction des plastiques à usage unique, et les politiques de gestion des déchets et de recyclage, mais leur niveau d'application et de mise en œuvre varie encore considérablement et est souvent insuffisamment développé.

Il existe de fortes différences entre les pays africains, tant en ce qui concerne le niveau des activités en cours dans le domaine de l'économie circulaire qu'en ce qui concerne la question de savoir si le secteur privé ou le gouvernement est le plus actif dans la promotion des développements de ce modèle économique.

Du potentiel à revendre !

Il faut dire qu'avec une population africaine estimée à 2,8 milliards d'habitants en 2060, l'adoption de pratiques de consommation et de production viables à long terme est impérative si l'on veut que l'Afrique parvienne au développement durable. L'économie circulaire est un moyen de promotion d'une consommation et d'une production viables à long terme et offre au continent la possibilité de passer à des technologies et à des infrastructures plus

écologiques et économes en ressources. Dans le contexte africain, la consommation et la production viables à long terme se traduisent par un surcroît d'efficacité, des pratiques mieux éclairées et plus économes en ressources, tout en répondant aux besoins essentiels d'une population sans cesse croissante. L'économie circulaire contribue au développement des entreprises écologiques en éliminant ou en minimisant les déchets dans l'environnement de différentes manières, notamment la réduction, la réutilisation, le recyclage, la remise à neuf et la rénovation.

Dans ce cadre, un grand nombre d'initiatives visent la mise en place d'une économie circulaire en Afrique. Optimisation de l'utilisation de l'eau, recyclage, action multi-acteurs, approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle

■■■

et territoriale, ... de plus en plus d'entreprises en Afrique, qu'elles soient grands groupes, PME ou encore TPE, s'y engagent.

Groupe OCP : un cas d'école

Au Maroc, pour un acteur industriel comme le Groupe OCP, qui s'est engagé à doubler sa capacité d'extraction et à tripler sa production d'engrais phosphatés, l'augmentation de son volume de production industrielle doit être corrélée à la préservation de la planète. En effet, le Groupe a su réussir le pari d'augmenter son niveau de production tout en réduisant sa consommation d'énergie et du coup son empreinte carbone. Pour y arriver, le leader mondial de l'industrie du phosphate a déroulé ces dernières années d'ambitieux programmes orientés dans le sens des Objectifs de Développement Durable (ODD), fixés par l'ONU à l'horizon 2030. Cela commence par le programme de transformation industrielle lancé en 2008 qui concilie performance industrielle, respect de l'environnement, inclusion

de l'écosystème et optimisation de la consommation des ressources.

Durant la même année, le Groupe démarre les chantiers de la première vague de transformation : construction de la laverie Merah El Ahrach, la laverie et la nouvelle mine Béni Amir, adaptation de la mine de Merah El Ahrach et Daoui, et le Slurry Pipeline. Lancé en 2014, le Slurry Pipeline révolutionne le mode de transport du phosphate en reliant le site minier de Khouribga à la plateforme de transformation de Jorf Lasfar sur une longueur de 235 kilomètres. Il se veut une prouesse d'ingénierie permettant au Groupe OCP de consolider sa démarche en faveur de la préservation de l'Environnement.

Aujourd'hui, Jorf Lasfar s'étend sur 1800 hectares et se veut la plus grande plateforme intégrée de production d'engrais phosphatés au monde.

C'est dire que sur le terrain, l'ambition de la firme marocaine de «nourrir la terre pour nourrir la Planète» s'accorde à la stratégie d'économie circulaire mise en place par sa Sustainability Platform et promue par le Groupe, dont

l'approche vise à créer une dynamique verte, ainsi qu'à favoriser la symbiose avec l'écosystème industriel et les communautés. Cette nouvelle approche, qui consiste à passer d'un schéma linéaire de consommation des ressources à une approche circulaire, se concrétise à travers quatre axes : la préservation des ressources, la production durable, la rationalisation de la consommation et la valorisation des déchets en ressources. La gestion intégrée et durable des ressources hydriques n'est pas en reste. Car dès 2008, OCP lance également un vaste programme «Eau». Grâce à ses stations de traitement des eaux usées (STEP) et de dessalement d'eau de mer présentes dans certains sites industriels, 31% des besoins en eau du Groupe sont satisfaits actuellement à partir des ressources en eau non conventionnelles (eaux usées traitées et eaux dessalées) avec l'ambition d'atteindre 100% dans les quelques années à venir.

Cinq millions de m³ d'eaux usées urbaines sont recyclées chaque année au niveau de la ville minière de Khouribga et l'utilisation du Slurry Pipeline permet

Laverie (OCP).



© OCP

Station tête Slurry pipeline (OCP).



© OCP

une économie annuelle en ressources hydriques jusqu'à 3 millions de m³. Ceci dit, il faut également ajouter que les besoins énergétiques des sites industriels d'OCP sont assurés par une énergie électrique propre et ce grâce à la cogénération qui récupère de la chaleur dégagée par la production de l'acide sulfurique pour produire de l'énergie

électrique sans aucune émission de CO₂. Ce procédé couvre aujourd'hui la totalité des besoins électriques pour la production d'acide phosphorique et d'engrais à Jorf Lasfar et 75% à Safi. Sur les sites miniers où la cogénération ne peut être envisagée, le groupe recourt à l'éolien. Résultat : actuellement, plus de 89% de l'énergie électrique que

consomme OCP provient d'énergies propres. Elle devrait atteindre le seuil de 100% d'ici 2030.

En empreinte carbone, le Groupe continue d'investir dans les technologies les plus innovantes afin de capturer les émissions de CO₂ pour apporter sa contribution au ralentissement du changement climatique. En témoigne le Slurry Pipeline qui a permis, depuis 2014, de contenir l'équivalent de plus de 2,6 millions de tonnes d'émission de CO₂. Aujourd'hui, l'ambition du Groupe est de réduire de 50% ses émissions de carbone d'ici 2030, pour ensuite neutraliser son empreinte carbone à l'horizon 2040.

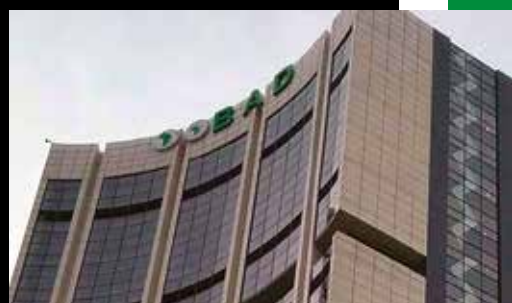
Africa Global Recycling montre la voie au Togo

Au Togo, la jeune entreprise, Africa Global Recycling (AGR) n'a pas hésité à son tour de considérer l'économie circulaire comme une opportunité. Créée en 2013 par Edem d'Almeida (voir interview), l'entreprise spécialisée en

GESTION DES DÉCHETS : LA BAD VEUT ACCÉLÉRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN AFRIQUE

La Banque africaine de développement (BAD) a pris des mesures pour appuyer et accélérer l'intérêt pour le modèle dit de l'économie circulaire, et ce à travers une initiative financée par la coopération Corée-Afrique (KOAFEC). "Avec cette initiative axée sur la gestion des déchets, la BAD vise à accélérer l'économie circulaire en Afrique", indique-t-on. Il s'agit d'un modèle qui vise à minimiser les déchets et à maximiser la valeur des ressources grâce à la récupération et la régénération des produits à la fin de leur durée de vie normale. Elle a également ajouté que : "l'initiative ouvre spécifiquement des opportunités pour des projets d'investissement public, privé et public-privé en Algérie, en Ethiopie et au

Rwanda". Ces trois pays ont déjà pris des mesures pour faire progresser la gestion durable des déchets et l'économie circulaire, assure-t-on au niveau de la banque panafricaine. "L'initiative identifiera les principales opportunités d'investissement des secteurs privé et public dans la gestion des déchets et de l'économie circulaire", détaille-t-elle. Concernant l'Ethiopie, l'accent est mis sur la valorisation énergétique de l'incinération des déchets. Pour le Rwanda, la Banque explique que ce pays a progressivement éliminé l'utilisation des sacs en plastique pour promouvoir des modes de consommation et de production durables. Intitulée "développement d'un programme d'investissement dans la croissance verte en Afrique axé



sur la gestion des déchets et l'économie circulaire" le recours à cette initiative est justifiée par le fait que la gestion des déchets constitue l'un des principaux défis de développement de l'Afrique. «Le résultat attendu de l'intervention de la KOAFEC est un environnement plus favorable pour la gestion durable des déchets et les activités d'économie circulaire», précise la BAD. ▀

gestion et en valorisation de déchets, s'est donnée pour vocation d'apporter, avec plus d'efficacité, des réponses appropriées à l'épineuse question de la gestion durable des déchets que connaît, comme la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le Togo, tout en créant des emplois verts.

Il faut souligner que malgré la politique nationale de protection de l'environnement mise en place, la gestion des déchets est toujours appréhendée dans l'urgence de la collecte et de l'élimination dans des décharges à ciel ouvert, au détriment du traitement ou de la valorisation des déchets pour l'émergence d'une nouvelle donne économique et sociale dont l'impact serait visible sur la vie des populations et l'économie locale.

Sur le terrain, AGR développe une approche et une vision novatrice qui associent au Togo éducation, innovation sociale, agriculture, organisation du secteur informel, industrie, technologie autour de la gestion et de la valorisation des déchets.

En janvier 2013, AGR s'est dotée d'un premier centre de tri et de valorisation de

déchets recyclables à Lomé, constituant ainsi la toute première entreprise du genre en Afrique de l'Ouest à intervenir sur toute la chaîne de gestion des déchets valorisables.

A ses débuts, AGR s'est focalisé sur les papiers. Aujourd'hui, le site peut traiter jusqu'à une cinquantaine de type de déchets : plastiques, équipements électroniques, papiers, cartons, verre, métaux et même des pare-chocs de voitures accidentées. L'idée est de les transformer en de nouvelles matières premières et de les exporter vers l'Europe, l'Asie ou encore le Moyen-Orient. Le succès a été tout de suite au rendez-vous avec chaque année un chiffre d'affaires en croissance qui dépasse les 250 millions de FCFA. L'entreprise continue de tout réinvestir pour augmenter les capacités du centre de tri et recruter également dans les autres postes : marketing, communication et projets d'éducation. Des investissements massifs ont été consentis dans les équipements de traitement ultramodernes : extrudeuses, agrégateurs pour transformer toutes sortes de matériaux, ...

Sur un autre plan, depuis 2013, AGR

s'investit avec différents acteurs qui, peu à peu, pour structurer leur activité autour des déchets en plastique et papier. C'est le cas, par exemple, de Justin Bekounim, initiateur du projet Eco Green Vision au Togo et lauréat du Concours des Projets Verts qui a d'abord bénéficié d'un financement du Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes (FAIEJ) du gouvernement togolais, puis d'un accompagnement et d'un appui technique offert par AGR qui lui permet de développer depuis août 2016 une petite entreprise de collecte de déchets plastiques issus des décharges publiques et des marchés avec des équipes opérant dans huit quartiers de Lomé.

Côte d'Ivoire : un Institut de l'économie circulaire qui appuie les initiatives

En Côte d'Ivoire, face aux enjeux de la gestion durable des déchets, le District autonome d'Abidjan vient de créer l'Institut d'économie circulaire d'Abidjan. Très engagé dans le domaine, le District a d'ailleurs organisé dans la capitale économique ivoirienne du mardi 26 au mercredi

Le Gouverneur du District Autonome d'Abidjan Beugré Mambé et le président de l'Institut français d'économie circulaire (INEC) François Michel Lambert ont signé le 13 mars 2021, une convention de coopération sur l'économie circulaire.





© SUEZ

Laverie (Suez).

27 octobre 2021 en partenariat avec la Région Ile-De-France (IDF) les Assises de l'économie circulaire. «Le gouvernement de Côte d'Ivoire veut valoriser l'économie circulaire, à travers la promotion du concept d'écoconception des produits, la récupération, l'utilisation et le recyclage des déchets ainsi que la valorisation des eaux usées. En effet, l'économie circulaire permet de mettre en œuvre 7 des 17 Objectifs de Développement Durable», a expliqué le ministre ivoirien de l'Economie et des finances, Adama Coulibaly, lors de cette rencontre. Non sans faire remarquer que l'économie circulaire offre une opportunité de produire plus de valeur ajoutée possible, à partir des déchets et de réduire notre dépendance extérieure, pour notre approvisionnement en ressources et en matières premières. Aujourd'hui, l'Institut de l'économie circulaire, dirigé par Kopieou Gouganou, compte apporter son soutien aux collectivités,

industriels ou encore aux jeunes porteurs de projets (voir interview).

Suez gère les déchets pour le compte d'industriels

Il arrive également que des entreprises confient la gestion de leurs déchets industriels comme c'est le cas au Maroc où le groupe français Suez (voir interview) travaille par exemple avec plusieurs acteurs du secteur industriel. En effet, ce sont pas moins de 3,5 millions de tonnes de déchets industriels qui sont générées par an dans le pays. Cette quantité devrait atteindre 12 millions de tonnes en 2030, selon les estimations. Suez gère les déchets des constructeurs automobile Renault et PSA, en les traitant et en les recyclant. En 2019, le groupe a obtenu la gestion des déchets de North Africa Bottling Company (NABC), l'embouteilleur de la marque de Soda Coca-Cola au Maroc. Suez soutient l'industrie agroalimentaire marocaine grâce notamment à son engagement aux côtés du groupe

Azura, spécialisée dans les fruits et les légumes pour la gestion des déchets non organiques générés par son Centre de conditionnement situé dans la région d'Agadir. Suez a également investi dans deux plateformes multimodales pour la valorisation des déchets industriels des zones franches de Tanger et Kénitra. Ces plateformes permettront d'apporter des solutions de collecte, de tri et de prétraitement des déchets générés par les industriels implantés dans Atlantic Free Zone et dans Tanger Free Zone. Dotées d'une capacité de près de 100 000 tonnes par an, elles contribueront au développement écologique des zones franches et favoriseront la mise en œuvre de programmes de développement durable.

Aujourd'hui, sur le continent, es entreprises joueront un rôle névralgique dans le passage à l'économie circulaire. De ce côté, la partie n'est pas gagnée d'avance. ▀

EU-Africa
Business
Summit

Panel Discussion

GREEN TRANSITION

**CIRCULAR ECONOMY AND
INTERNATIONAL COOPERATION:
FAVOURING RENEWABLE AND
SUSTAINABLE ENERGY SOURCES**

29 NOV 2021 / 12:00



PATRICK CHILD

Deputy Director General, DG
Envi, European Commission



ALI ZEROUAL

Director of International
Cooperation, MRE



STEVEN STONE

Deputy Director, Economy
Division, UNEP

ÉCONOMIE CIRCULAIRE UNE MINE D'OPPORTUNITÉS ENCORE INEXPLOITÉE EN AFRIQUE

La 4ème édition du sommet Afrique-UE s'est déroulée du 28 au 29 novembre 2021 à Marrakech au Maroc. L'économie circulaire aura occupé une place de choix dans les échanges. Comment se positionne l'Afrique dans ce secteur aux retombées porteuses ?



FEDERICO MARIA GRATI
Head of Agroenergy services,
ENI



SHADA ISLAM

Brussels-based commentator
and analyst and founder of
New Horizons Project

chaque habitant produit en moyenne 186 kg de déchets par an. L'avantage comparatif de l'économie circulaire est qu'elle nous propose entre autres des solutions concrètes pour résoudre de façon durable la question du traitement des déchets. En le domaine, l'Afrique semble avoir pris le train en marche : «l'économie circulaire est l'un des rares domaines où l'Afrique peut se targuer d'avoir pris de l'avance sur de nombreux pays développés», reconnaît Patrick Child, Directeur général-adjoint, Recherche et innovation, à la Commission européenne.

En effet, plusieurs pays du continent africain s'illustrent particulièrement en matière de politiques publiques en faveur de la transition énergétique. Le Maroc, l'Afrique du Sud ou encore le Bénin sont souvent cités en exemple. Au Maroc, des mesures fortes ont été prises depuis la signature du Pacte Qualit'Air de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement. Aujourd'hui, la production d'acide sulfurique et d'énergie électrique à partir du traitement des rejets miniers permet une baisse de l'empreinte carbone de 32 600 tonnes par an et représente pour le pays une économie net de 20 millions de dirhams annuellement. En Afrique du Sud, le Programme de Symbiose industrielle du Cap Occidental permet un réacheminement de 1752 tonnes de déchets par an ainsi qu'un montant de 7 millions de rands, soit environ

500.000 euros et une économie de coûts de 5,1 millions de rands, environ 400.000 euros par an.

Cependant, même si l'Afrique a réalisé de réelles prouesses en matière d'économie circulaire ces dernières années, les résultats restent faibles quand on tient compte de l'urgence. En effet, 59% des déchets échappent toujours aux programmes de collecte et finissent dans des décharges informelles. Par ailleurs, les matières organiques représentent encore 64% des déchets dans les pays africains contre 28% seulement dans les pays développés. L'une des entraves à l'essor du continent dans ce secteur prometteur reste encore l'allocation des ressources affectées aux projets liés à l'économie circulaire : «à ce jour, les pays africains allouent entre 10% et 15% de leur PIB aux secteurs liés à l'économie circulaire. Mais ces fonds doivent être mieux répartis», suggère Patrick Child. Quant aux initiatives privées, quoique ambitieuses, la plupart sont «peu structurées donc non bancables», déplore Ali Zerouali, Directeur de la coopération internationale de Masen. ▀

PAR MICHEE DARE

Selon une étude du cabinet Deloitte publiée en 2020, le monde produit en moyenne 4 milliards de tonnes de déchets par an. La même étude révélait qu'au Maroc



AFRIMAG

MAGAZINE DE L'ÉCONOMIE PANAFRICAIN

consultez-nous sur : **afrimag.net**

INTERVIEW

ZINEB BENJELLOUN

SENIOR MANAGER EXTERNAL ENGAGEMENT
DIRECTION SUSTAINABILITY & GREEN INDUSTRIAL DEVELOPMENT, OCP GROUP

«LE GROUPE OCP A MIS EN PLACE UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE DURABLE, FONDÉE SUR LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE»

Le Groupe OCP, premier producteur mondial de phosphate et leader sur le marché des engrais phosphatés, opère depuis presque quatre ans une véritable révolution industrielle, centrée sur la notion d'économie circulaire et de développement durable. L'enjeu pour le Groupe est de répondre aux besoins croissants de consommation, afin de garantir la sécurité alimentaire, tout en utilisant un minimum de ressources. L'Economie circulaire permet d'optimiser le cycle de vie des produits de leur conception à leur fin de vie en passant par leur production, leur utilisation et réutilisation. L'implication du Groupe OCP ne s'arrête pas là, et la notion d'économie circulaire va, pour ce géant mondial, bien au-delà des simples flux physiques. C'est en effet une implication directe sur le plan social et sociétal qui fait que même la notion de RSE, très en vogue, est insuffisante pour dépeindre l'ensemble des programmes et process mis en place (ou en cours de déploiement) dans le cadre de leur programme global «Economie Circulaire».

Nous avons rencontré Zineb Benjelloun, qui nous a dressé un tableau complet de ces différents programmes...

AFRIMAG : Le Groupe OCP, détenteur de la plus importante réserve de phosphate au monde, un nutriment essentiel pour nourrir de manière durable une population mondiale croissante, a pris le virage de la transition écologique. Comment le Groupe met-il en œuvre sa politique d'économie circulaire ?

Zineb Benjelloun : Tout d'abord, notre rôle de premier producteur et dépositaire de près de 70% des réserves mondiales de phosphate nous a toujours conféré une véritable responsabilité d'opérer durablement et de manière très responsable pour garantir aux agriculteurs un accès équitable à cet élément nutritif, essentiel pour les cultures et pour nourrir les populations. Et donc de par ce rôle, si je puis me permettre de «gardien des réserves de phosphate» pour l'humanité, le développement durable est, de facto dans l'ADN du Groupe.

Maintenant, vous savez certainement que l'humanité consomme beaucoup plus de ressources que la planète Terre peut en offrir et que la dette écologique ne va qu'en s'aggravant en raison de la croissance démographique et économique. Et donc le défi du Groupe OCP est

de répondre à ces besoins de consommation croissants afin de garantir la sécurité alimentaire tout en utilisant un minimum de ressources (le principe du plus et mieux avec moins). Nous avons ainsi mis en place une stratégie de croissance durable, fondée sur les principes de l'économie circulaire et basée sur quatre piliers essentiels. Il nous a paru évident que c'était la meilleure réponse pour optimiser l'empreinte du cycle de vie de nos produits, de leur conception à leur fin de vie.

Pouvez-vous définir plus précisément ces quatre piliers ?

- Le premier pilier est celui de la préservation de la ressource phosphate et sa valorisation au mieux, ce qui s'apparente au concept de repenser les modèles d'utilisation, en l'occurrence minimiser à la source les besoins en ressources et non pas attendre d'agir jusqu'à la fin de cycle ;

- Le deuxième renvoie à la production durable qui, elle, conjugue performance opérationnelle et environnementale. Autrement dit, assurer l'écoconception et l'optimisation des processus de production, opter pour un approvisionnement durable ainsi que recourir aux énergies renouvelables et aux ressources en eau non conventionnelles... Par non conventionnel, j'entends l'usage des ressources en eau issues du dessalement ou des eaux usées traitées ;

- Le troisième concerne la consommation raisonnée. En prenant l'exemple de la fertilisation, nous adaptons nos produits à chaque sol et à chaque culture, et répondons aux besoins réels



Zineb Benjelloun

© OCP

des agriculteurs, sur la base du principe des «4R» (Right source, Right rate, Right place, Right time).

- Enfin, le quatrième pilier de notre programme d'économie circulaire est la création de valeur par la transformation et le recyclage, c'est-à-dire la transformation des déchets ne pouvant être évités, en ressources à valeur maximale et la réhabilitation des terrains miniers de manière à les rendre mieux que ce qu'ils n'étaient auparavant.

Le Groupe OCP a fait le choix d'associer la mise en place de ces 4 piliers que je viens de citer, au respect des trois fondements suivants, à savoir la création de valeur auprès de ses communautés, la symbiose industrielle et le respect de l'écosystème naturel.

Comment le programme «Economie Circulaire» du Groupe OCP participe-t-il à une meilleure création de valeur pour ses clients et partenaires ?

C'est justement l'objectif de ce programme ! Au fait, l'ambition de transition vers un modèle de développement circulaire ne pourrait jamais se faire par un acteur seul. Elle a absolument besoin d'une approche inclusive qui fait lever sur les capacités d'innovation des différents partenaires tout au long de la chaîne de valeur. C'est pourquoi notre programme Economie Circulaire s'étend au-delà des propres frontières d'OCP pour impliquer également les différentes composantes de son écosystème.

■■■



© OCP

L'approche écosystème est ici fondamentale. Toutes nos actions, nous les co-construisons avec nos parties prenantes pour une meilleure création de valeur : que ça soit clients, partenaires industriels, fournisseurs, communautés riveraines...

Par exemple, afin d'éviter toute déperdition de la ressource et promouvoir une agriculture durable, il est désormais question de parler de «customisation» des produits : concevoir des produits sur mesure qui viendraient répondre aux différents besoins aussi bien du sol que de la plante pour une création de valeur maximale pour les fermiers, leur permettant d'atteindre un meilleur rendement avec justement moins de ressources et d'impact environnemental, leur garantissant ainsi un meilleur revenu.

Pour concilier croissance économique et préservation des ressources, OCP mène un vaste chantier de transformation durable intégrant la Sustainability dans sa stratégie globale avec pour objectif escompté de réduire son empreinte carbone. Où en êtes-vous à ce niveau ? Quand est-ce que vous comptez atteindre la neutralité carbone ?



© OCP

OCP a toujours placé la «climate positivity» au cœur de ses activités et a déployé une feuille de route ambitieuse de décarbonation de toute sa chaîne de valeur. Ainsi, l'empreinte carbone d'OCP est restée au même niveau durant la dernière décennie alors que la production d'engrais a triplé de volume. L'intensité carbone d'OCP (tonnes d'émissions CO2/USD d'EBITDA) continue de baisser depuis 2020 et plusieurs réalisations conséquentes sont encore prévues dans les années à venir. Ces concrétisations sont le fruit d'investissements colossaux dans la décarbonation de l'énergie électrique (89% de la consommation électrique d'OCP est aujourd'hui de source propre grâce à la cogénération et à l'énergie éolienne), dans la décarbonation également de la chaîne logistique (le slurry pipeline ente Khouribga et Jorf Lasfar permet d'éviter l'émission de 660 kT CO2/an, et permettra l'évitement de 1 MT CO2/an à pleine capacité prévue avant 2030). S'ajoutent à ces investissements, ceux relatifs à l'efficacité énergétique de manière plus globale.

Cette feuille de route témoigne de l'ambition du Groupe pour atteindre ses objectifs affichés de neutralité carbone à horizon 2040, dix ans avant la date fixée par l'Accord de Paris et de réduction de 50% de son empreinte opérationnelle (scopes 1 et 2) en 2030.

La Cop 26 vient de tirer le rideau à Glasgow en Ecosse. Les dirigeants mondiaux, pour des raisons de politiques publiques, ont besoin des avis des scientifiques mais également des firmes multinationales et nationales pour mieux agir sur l'effet carbone sur le climat. Que pourrait apporter aux débats un leader mondial comme le groupe OCP dans un secteur d'activité qu'est le phosphate ?

L'apport d'OCP au débat mondial sur la réponse au changement climatique est considérable. Ceci a été démontré plus récemment

durant la COP 26 lors de la participation du Groupe au panel «Invest in Nature Positive land Use» mais aussi, bien avant, à travers, entre autres, les différentes organisations internationales sur le climat dont il est membre actif.

OCP a lancé, depuis plusieurs années, des campagnes de promotion de l'agriculture régénératrice, particulièrement en Afrique où elles ont bénéficié à plus d'un million de fermiers, à travers la cartographie des sols, la "customisation" des produits et la promotion de pratiques de séquestration de carbone dans la biomasse et dans le sol.

Dans cette même optique, le Groupe mène d'importantes initiatives en faveur de la nature, une thématique à laquelle la COP 26 a consacré toute une journée dans les débats. Le Groupe a d'ailleurs planté 4.5 millions d'arbres sur ses sites miniers

«LE PROGRAMME ECONOMIE CIRCULAIRE DU GROUPE OCP S'ÉTEND AU-DELÀ DE SES PROPRES FRONTIÈRES POUR IMPLIQUER AUSSI LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DE SON ÉCOSYSTÈME»

durant la dernière décennie et planifie d'en planter 10 millions d'ici 2040 dans le cadre de son chemin vers la neutralité carbone. OCP développe également son écosystème, en particulier avec l'Université Mohammed VI Polytechnique, dans le cadre de travaux de recherche et développement sur l'agriculture bio-saline dans les zones semi-arides ainsi que sur les plantes orphelines. A travers ces réalisations et ces ambitions, OCP en tant que gardien de la ressource Phosphore, entend gérer cette dernière de manière durable et responsable et est à date l'un des "best-in-class" en termes de décarbonation sur son périmètre opérationnel et sa chaîne de valeur.

Le Groupe OCP a rejoint en 2019 le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD, Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable), une association internationale regroupant plus de 200 multinationales avant-gardistes agissant en faveur du développement durable. Que faut-il voir à travers cette adhésion ?

L'intégration de ce réseau mondial prestigieux de compagnies

internationales confirme notre engagement en termes de «Sustainability». Cette adhésion nous permet de renforcer la stratégie d'implémentation de nos ambitions en la matière. Et ce, en collaboration avec de grands groupes internationaux qui partagent les mêmes objectifs et les mêmes valeurs. Nous sommes profondément convaincus, et nous en avons parlé tout à l'heure, de l'importance du partage des connaissances et des progrès afin que toutes les expériences puissent être profitables à tous.

Pour terminer, je suis surpris de ne pas vous avoir entendu parler de RSE !

La RSE fait, plus que jamais, partie intégrante de tous les programmes et actions menés par le Groupe. Depuis le lancement du programme de volontariat Act4community, nous appelant, nous collaborateurs du Groupe, à mettre directement notre savoir-faire, notre expérience et notre énergie à la disposition de la communauté, la démarche RSE initiale d'OCP s'est petit à petit transformée, avec une nouvelle approche davantage efficace et inclusive. Une démarche d'écoute et de co-construction avec les communautés riveraines pour répondre à leurs vrais besoins. Ce sont plus de 8000 collègues volontaires qui se sont engagés à ce jour dans la création de valeur partagée et durable, permettant de faire un véritable travail autour de la responsabilité sociale et sociétale et réinventant ainsi la politique RSE du Groupe. S'ajoute à cela la création de l'Université Mohammed VI Polytechnique et de plusieurs autres structures pédagogiques dédiées à la recherche, l'éducation et l'innovation comme les écoles 1337 et Youcode, le Lycée d'Excellence de Benguerir, etc., dont le principal objectif est de promouvoir le développement du savoir et des connaissances pour soutenir le développement du Maroc et de l'Afrique. ▀

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR FRANÇOIS DRY



© OCP

INTERVIEW

EDEM D'ALMEIDA

DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AFRICA GLOBAL RECYCLING

FAIRE DU DÉCHET UNE BELLE RESSOURCE

Pour Edem d'Almeida, Directeur général de Africa Global Recycling, groupe multi-filière spécialisé dans la valorisation des déchets, il ne fait aucun doute qu'une démarche d'économie circulaire contribue à optimiser la gestion des déchets. Sa conviction tient du modèle du processus de production consistant à générer à partir du déchet, de l'innovation sociale, économique voire culturelle. Explication du texte avec celui qui est également Conseiller au Commerce extérieur de la France au Togo et Président fondateur du programme concitoyen Moi Jeu Tri présent au Togo, en Côte d'Ivoire et en France.

AFRIMAG : Africa Global Recycling, spécialisé dans la valorisation des déchets et orienté multi-filière, est aujourd'hui l'unique centre du genre au Togo et dans la sous-région. Pourquoi vous vous êtes lancé dans cette activité qui relève de l'économie circulaire ?

Edem d'Almeida : La particularité du modèle d' Africa Global Recycling ne se situe pas seulement dans son orientation multi-filière. Elle relève aussi de l'industrialisation de tout le processus de la gestion des déchets d'une part, et d'autre part, de son modèle, voulu dès la création, à générer à partir du déchet, de l'innovation sociale, économique et même culturelle pour le continent.

C'est bien là un des fondements-clé de l'économie circulaire, génératrice d'innovations durables au service des territoires. Mon choix a été celui du cœur, j'ai été pris d'abord de passion pour le secteur lorsque j'ai découvert, il y a une quinzaine

d'années, les métiers et les solutions de la gestion et de la valorisation du déchet. Ensuite, mon choix a été celui de contribuer au développement du Togo et du continent lorsque j'ai compris que les problématiques liées à la gestion des déchets dans nos pays pouvaient se révéler être de vraies opportunités. Ma contribution, ma vision et ma volonté sont guidées par une forte motivation à générer davantage d'impacts sociaux, économiques, environnementaux durables et de faire bouger les lignes sur un sujet qui reste enfermé encore dans une perception étriquée de son potentiel de construction massive pour l'Afrique.

Le développement des filières de valorisation des déchets est un atout stratégique pour aboutir à une économie circulaire. Comment Africa Global Recycling met-elle tout cela en pratique sur le terrain ?

Il est vrai que le concept de l'économie circulaire met aussi en



évidence l'impérative nécessité de construire des partenariats nouveaux, des modèles économiques nouveaux, des approches et des interactions nouvelles entre les différents acteurs. Pour cela, il nous faut créer des écosystèmes nouveaux et les drainer ; il nous faut créer des liens entre différentes parties prenantes. C'est notre conception et un savoir-faire développé depuis 9 ans maintenant.

D'abord, nous nous plaçons au cœur d'un écosystème composé de partenaires industriels, de pouvoirs publics, d'acteurs de l'économie informelle, des organisations de la société civile et bien d'autres, pour qui il nous faut construire des liens et des modèles économiques qui permettent de garantir la durabilité, la rentabilité et les relations gagnant-gagnant.

Le développement des filières et leur structuration sont essentiels mais la question de l'économie circulaire revêt aussi un caractère hautement politique et doit pouvoir évoluer dans des cadres réglementaires, fiscaux et juridiques adaptés pour favoriser l'émergence de nouveaux métiers et de nouvelles formations. Pour finir, notre démarche consiste essentiellement à tirer parti de la décentralisation avec de nouveaux partenariats entre AGR et les collectivités locales, générateurs d'emplois locaux, d'accompagnement à un entrepreneuriat vers des jeunes ancrés dans les territoires, de synergies entre partenaires privés, publics et organisations de la société civile.

En quoi Africa Global Recycling est porteuse d'opportunités pour les citoyens et pour les entreprises ?

Les opportunités sont nombreuses. D'abord nos activités sont créatrices d'emplois directs et indirects ; ce sont 50 emplois aujourd'hui créés et 130 auto-emploi que nous avons fait

émerger. Ce sont des opportunités de formation et d'insertion professionnelle de nombreux jeunes dans différents domaines : juridique, financier, technique par exemple...

Ce sont des sources de revenus principales ou secondaires pour de nombreux acteurs de l'économie informelle et pour des entreprises partenaires représentant pas moins de 500 millions de FCFA.

Et puis l'impact est aussi structurel, nous apportons une valeur ajoutée à la démarche de développement durable des entreprises par notre savoir-faire, la maîtrise des marchés, nos systèmes de reporting et l'assurance de la traçabilité des matières.

La valorisation des déchets peut-elle être un secteur d'avenir au Togo et contribuer à réduire le chômage ?

La valorisation des déchets est un secteur d'avenir au Togo et partout sur le continent s'il sort des gangrènes d'une certaine bureaucratie.

Les solutions développées par les institutions aujourd'hui, sont pour beaucoup, antinomiques à l'impérieuse nécessité de formaliser une économie de vie pour les plus vulnérables notamment, de créer un cadre favorable à de nouvelles opportunités économiques et de créer massivement de l'emploi. La valorisation des déchets est un secteur porteur qui doit être au cœur des stratégies de développement et d'industrialisation des pays. C'est là que le secteur révèle tout son potentiel. Le déchet est plus qu'un déchet. ▀

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR DRISSA TRAORÉ

INTERVIEW

CYRIL COURJARET

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SUEZ AFRIQUE, MOYEN-ORIENT ET ASIE CENTRALE

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE TRIPLE DÉFI DE SUEZ

Le challenge est de taille pour le champion continental, Suez Afrique, en délégation de services publics : contribuer au développement des infrastructures, services en eau et préservation des ressources naturelles. Le tout sur fond d'urbanisme galopant et d'impacts de plus en plus prononcés du climat sur l'environnement.

Pour répondre à ces enjeux, Cyril Courjaret, Directeur général de Suez Afrique, Moyen-Orient et Asie centrale, fait appel aux 73 ans d'expérience de son entreprise au service du continent. Flash-back.

AFRIMAG : Comment Suez a-t-il fait évoluer ses métiers en Afrique pour relever les défis de l'économie circulaire ?

Cyril Courjaret : Les besoins du continent en infrastructures et en services eau, assainissement et traitement des déchets sont déjà importants et deviendront de plus en plus urgents à cause de la forte augmentation de la population, l'urbanisation et les impacts du changement climatique. Il s'agit en même temps de trouver des solutions rapides pour combler les besoins existants et anticiper l'augmentation de la demande à venir. Face à ces enjeux, Suez met en place des solutions pour : atténuer les impacts du changement climatique en adaptant les technologies existantes et éprouvées aux spécificités des marchés africains. Par exemple

les Green landfills pour le traitement des déchets en mettant en place le captage du biogaz, comme sur le site de Meknès au Maroc où cela évite l'émission de 20 000 tonnes de CO₂/an ; Préserver les ressources naturelles en optimisant le recyclage des déchets municipaux et la production de compost à partir des déchets verts.

Au Maroc, Suez se positionne comme un leader de la gestion des déchets industriels avec des clients comme Renault, PSA, Centrale Danone, Siemens Gamesa ou Azura et la création de plateformes multitraitements des déchets industriels dans les zones franches. Tel est le cas de la plateforme de Kenitra, implantée au cœur de l'Atlantic Free Zone, qui apporte des prestations de



proximité : recyclage des câbles, stockage, tri, conditionnement, massification des déchets. D'une capacité annuelle de 35 000 tonnes de déchets, la plateforme d'une superficie de 24 ha vise un taux de valorisation de 85%.

Préserver la ressource en eau à travers des systèmes intelligents de surveillance 360° et en temps réel des infrastructures et des réseaux comme à Casablanca et bientôt à Dakar, l'entretien des réseaux de distribution, la recherche de fuites et des applications pour le suivi des consommations.

Mais aussi via la réutilisation des eaux usées traitées pour l'agriculture, pour la réalimentation des nappes, l'arrosage des espaces verts ou les usages industriels. Cette solution permet de limiter les déficits en eau et de pallier les pénuries d'eau potable engendrées par le changement climatique.

En Egypte à la station d'épuration Gabal El Asfar l'eau traitée est rejetée dans un drain qui rejoint un canal d'irrigation situé un peu plus au Nord. Une partie de l'eau y est utilisée pour irriguer un parc de 400 acres, composé d'arbres fruitiers. Au Maroc sur le site de traitement de déchets de Meknès, 56 000 m³/an de lixiviats suivent un traitement poussé qui garantit une qualité conforme à l'utilisation en irrigation.

Comment la Feuille de route Développement durable de Suez participe-t-elle à une meilleure création de valeur pour ses clients et partenaires ?

Les solutions de Suez en Afrique ont un impact positif sur le climat en accompagnant les clients pour réduire leurs émissions (ex. captage du biogaz et production d'énergie dans le site de Meknès et dans les stations d'épuration d'Alexandrie et du Caire). Elles apportent un impact positif sur le capital naturel via la préservation des ressources en eau par la gestion intelligente des réseaux de distribution comme à Casablanca et à Dakar, des stations d'épuration au Caire et en Alexandrie et la protection de la biodiversité sur nos sites.

Elles favorisent une économie circulaire à travers le recyclage des déchets municipaux et industriels au Maroc.

Enfin, elles sont basées sur un ancrage local par le développement

des compétences locales grâce au transfert de savoir-faire ; l'intégration sociale des chiffonniers au Maroc et l'accélération de l'accès à l'eau pour les populations isolées par la mise en place des unités compactes décentralisées UCD, notamment en Côte d'Ivoire.

Quid de la portée sociale de ce programme ?

Un exemple d'innovation sociétale mise en place par le Groupe, dans le green landfills de Meknès, Suez a participé à l'insertion sociale de plus de 180 récupérateurs qui opéraient auparavant sur le site de l'ancienne décharge d'une manière informelle. Suez a assisté les récupérateurs à s'organiser en coopérative en vue de maintenir leur activité tout en pérennisant leurs revenus et en améliorant leurs conditions de travail et de sécurité.

La formalisation économique du travail des récupérateurs a facilité leur réinsertion sociale et a donné lieu à la création d'un statut reconnu de « trieur ».

Quelle lecture avez-vous aujourd'hui de l'évolution de la gestion déléguée ?

Les défis du continent nécessitent des solutions rapides, résilientes et respectueuses du capital naturel de la planète. Suez accompagne les pays et les industriels africains désireux de concilier développement économique et préservation de l'environnement. ▀

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR DRISSA TRAORÉ

SUEZ : 73 ANS AU SERVICE DE L'AFRIQUE

Suez a débuté en Afrique en 1948 avec la construction d'une première usine d'eau potable en Egypte. Au fil de l'eau, l'entreprise a bâti plus de 500 stations de traitement.



Aujourd'hui, près de 90% des capitales africaines sont alimentées par des usines construites par le groupe Suez.

En termes de services, la filiale Lydec gère l'eau potable, l'assainissement, l'électricité et l'éclairage public du Grand Casablanca au Maroc depuis 1997 où le Groupe se positionne sur la gestion des déchets industriels ainsi que le traitement durable (green landfills), notamment à Meknès.

En Égypte, Suez exploite deux grandes stations d'épuration d'eaux usées, au Caire et en Alexandrie. Depuis 2020 Suez gère la production et la distribution de l'eau potable en zone urbaine sur tout le Sénégal. ▀